

BULLETIN D'INFORMATION

de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt

n°9 - Nov.- Déc. 2011

Communes adhérentes

- BREVILLIERS
- BUSSUREL
- CHAGEY
- CHAMPEY
- CHÂLONVILLARS
- CHAVANNE
- CHENEBIER
- COISEVAUX
- COURMONT
- COUTHENANS
- ECHENANS SOUS M^T VAUDOIS
- ETOBON
- HÉRICOURT
- LUZE
- MANDREVILLARS
- SAULNOT
- TAVEY
- TRÉMOINS
- VERLANS
- VILLERS SUR SAULNOT
- VYANS LE VAL

Sommaire

Budget 2011	2
Développement économique	3
Habitat	7
Aménagement du Territoire	9
Animations périscolaires et loisirs	13
Emploi - Insertion.....	16
Culture	17
Au cœur de vos communes	18
Actualités.....	19



La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt poursuit son développement en multipliant les initiatives tout en préservant les grands équilibres financiers. Le budget voté au printemps s'équilibre à 13 millions d'euros dont 4 802 000 au titre des investissements. Avec le concours des 63 conseillers communautaires, nous œuvrons pour des priorités fortes :

- L'emploi et le développement économique
- La poursuite d'une dynamique en matière d'habitat
- La mise en place de services à la personne : Transport A la Demande, offre périscolaire.

Sur le plan économique, le chantier des Guinottes 2 constitue un point fort de l'année 2011.

L'enjeu est simple : offrir à terme 20 hectares supplémentaires de plate forme pour les entreprises industrielles et artisanales, les bureaux d'études, les prestataires de services.

Avec près de 1 000 emplois supplémentaires créés sur le bassin d'Héricourt, le Pays d'Héricourt œuvre pour la reconquête de son tissu industriel : ARCELOR MITTAL (250 salariés - leader européen en oxycoupage), SOUCHIER (130 salariés - leader européen de sa spécificité), Cinetic Linking (robotique industrielle), Labrie Europe, GAUSSIN Manugistique et en dernier lieu A2e (100 salariés) dont nous avons favorisé l'implantation sur le site du Pâquis en 2011.

Le Pays d'Héricourt confirme son attractivité avec près de 21 000 habitants à présent. Nous veillons à un développement équilibré des politiques d'habitat entre HERICOURT et les villages. En partenariat avec le Conseil Général, la CCPH s'engage dans un contrat territorial Habitat 2020 dont l'ambition est de prévoir une offre diversifiée de logements, soit 150 logements nouveaux par an, 75 à HERICOURT et autant dans les 19 villages.

D'ores et déjà, des opérations nouvelles sont engagées à HERICOURT (1^{ère} tranche de la Craie) mais également à Coisevaux, Champey, Echenans, Trémoins....



Edito

Nous venons de signer avec l'Etat le premier contrat territorial « Habiter Mieux » qui vise à soutenir les économies d'énergie dans l'habitat ancien, le premier contrat de ce type sur le département de la Haute-Saône.

Je veux évoquer en dernier lieu nos initiatives pour les services à la personne et en particulier le Transport A la Demande.

La mise en place du T.A.D. répond de façon efficace à la demande des habitants, qui à la campagne ou en ville ne disposent pas de véhicule. En particulier les jeunes, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite.

Avec plus de 6 000 prises en charge en 1 an, ce nouveau service de transport est observé avec beaucoup d'attention par les Communautés de Communes de la Haute-Saône et le Conseil Général, qui envisage d'étendre ce service à d'autres territoires en Haute-Saône.

Le Pays d'Héricourt a aussi soutenu financièrement les travaux d'amélioration de la gare d'Héricourt, essentiels pour un développement multimodal des transports.

Enfin au 1^{er} janvier 2012, le transfert de nouveaux services, à savoir la Médiathèque et le secteur de la petite enfance (espace multi accueil) doivent permettre un nouveau rayonnement intercommunal de ces services.

C'est aussi un enjeu de mobiliser également davantage de subsides auprès de l'Etat.

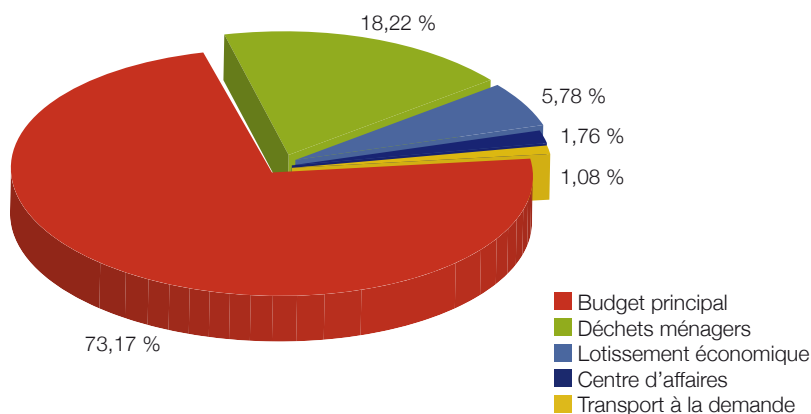
Je souhaite à l'occasion de cette fin d'année vous adresser à tous et à toutes mes meilleurs vœux pour 2012.

Le Président,
Conseiller Général Héricourt Ouest
Fernand BURKHALTER

Bien cordialement

Budget 2011

La CCPH met en œuvre toutes ses politiques au moyen de 5 budgets. Le montant total des crédits votés s'élève à 13 033 696,20 € dont 8 231 491,45 € en fonctionnement et 4 802 204,75 € en investissement.

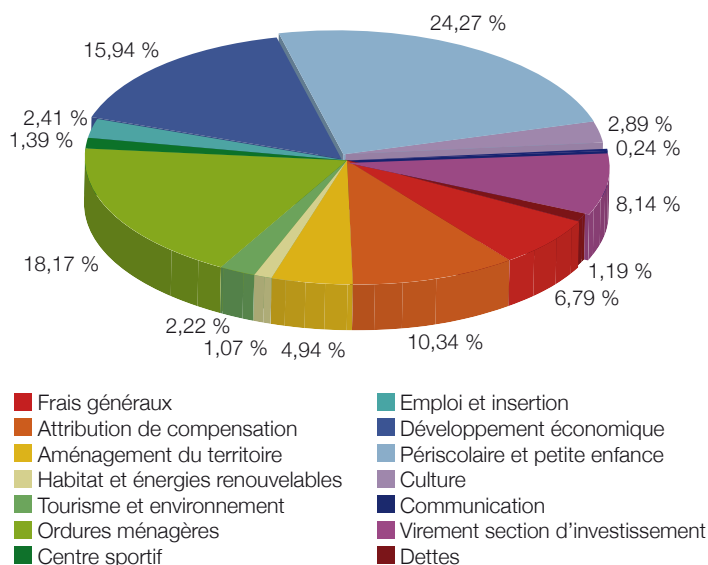


	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget principal	5 711 120,81 €	3 825 441,30 €	9 536 562,11 €
Déchets ménagers	1 901 850,36 €	473 039,70 €	2 374 890,06 €
Lotissement économique	376 510,65 €	376 252,21 €	752 762,86 €
Centre d'Affaires	129 689,25 €	99 058,66 €	228 747,91 €
Transport à la demande	112 320,38 €	28 412,88 €	140 733,26 €
TOTAUX	8 231 491,45 €	4 802 204,75 €	13 033 696,20 €

Zoom sur les budgets

Le budget principal affiche un programme d'investissements soutenu (voir encadré) sachant que certaines opérations programmées en 2010 ont été décalées en 2011.

Principales opérations	Dépenses TTC
Cuisine centrale intercommunale	1 205 000 €
Pôle de Châlonvillars	770 000 €
Fonds de concours	110 000 €
Soutien projets communaux	235 750 €
Aménagement Guinnottes	787 800 €
Subvention d'équipement gare	78 000 €
Travaux Hôtel d'entreprises	153 000 €
Equipement périscolaire	44 100 €



La CCPH prend une part de plus en plus importante dans le paysage territorial ainsi qu'en témoignent ses domaines d'intervention. Les services enfance et petite enfance représentent encore avec 24,27 % le premier poste de dépenses du groupement.

Le service déchets ménagers, qui collecte les 8500 foyers de nos 20 communes et qui gère 2 déchetteries constitue à travers son budget annexe le 2^{ème} poste de dépenses.

Si les actions économiques représentent près de 16 % du budget communautaire, elles sont dans les faits bien plus élevées si on y intègre de manière consolidée les projets concédés à nos SEM partenaires à qui nous apportons nos garanties d'emprunt. A titre d'exemple, les 40 hectares du Pôle de Développement Economique des Guinnottes représentent un budget de plus de 6 Millions d'euros.

Comment la CCPH finance-t-elle ses actions ?

La réforme de la Taxe Professionnelle votée en 2010, a bouleversé le paysage fiscal des collectivités locales et sa précipitation a semé le trouble tant les incertitudes demeurent et le dynamisme des ressources fiscales mis à mal.

Pour 2011, l'impôt économique ne représente plus que 55 % de la Taxe Professionnelle 2010 et les 45 % manquants sont un transfert des impôts ménages représentés par la Taxe d'Habitation et la Taxe sur le Foncier Non Bâti votées respectivement à 8,19 % et 2,28 %.

La Communauté de Communes prend acte de ce transfert, décidé par l'Etat, de la Taxe d'habitation perçue jusqu'en 2010 par le Conseil Général.

Le Conseil Communautaire a décidé de maintenir le taux de la Taxe d'Habitation sans aucune majoration au titre de l'année 2011.

Développement économique

Les Guinnottes 2 en travaux

Le pôle de développement économique des Guinnottes poursuit ses aménagements avec les premières plates formes livrées aux Guinnottes 2 qui présenteront à terme une nouvelle offre foncière de 20 hectares qui viennent s'ajouter aux 15 hectares des Guinnottes 1.

A ce jour, des contacts économiques sont déjà engagés et un compromis de vente a été signé sur un lot de 1 hectare.



2 nouvelles installations viennent compléter la ZAC des Guinnottes 1

■ Avia, avec un dépôt stock de fioul, compte une douzaines de salariés.



■ Le centre d'Entretien et d'Intervention de la Direction des routes devrait bientôt être opérationnel. Il devrait regrouper 17 agents.



Il reste 2 terrains de 20 ares et 25 ares puisque le reste a été vendu ou fait l'objet de compromis de vente.

Inauguration d'A2e



De gauche à droite : Fernand BURKHALTER, Président de la CCPH, Maurice FASSETNET, Alain GAVOIS, Yves KRATTINGER, Jean-Michel VILLAUME, Jean-Jacques JOLY.

Initié en 2010, l'emménagement de la société A2e (Applications électroniques européennes) dans les anciens locaux Souchier à Héricourt a été effectif début 2011.

C'est ainsi que l'inauguration de l'entreprise s'est déroulée le 12 mai 2011 en présence d'Alain GAVOIS, PDG de l'entreprise, Jean-Michel VILLAUME, Député-maire d'Héricourt, Fernand BURKHALTER, Président de la CCPH, Maurice FASSETNET, Président d'Action 70 et Yves KRATTINGER, Président du Conseil Général.

Anciennement installée au Tech'hom à Belfort, l'activité de l'entreprise englobe

l'intégration de produits finis, l'assemblage de câbles et la fabrication de cartes électroniques. Elle emploie 120 personnes dont une trentaine d'intérimaires.

Le 20 mai 2010, la Communauté de Communes cède les anciens bâtiments Souchier à l'entreprise et la réhabilitation effectuée en 4 mois fut une sacrée prouesse. En effet, l'entreprise a investi 1,6 Millions d'euros dans les travaux de requalification et la CCPH 250 000 € en travaux de bardage et toiture. Au final, le coût de l'opération pour A2e s'élève à 2,2 Millions d'euros pour l'achat du bâtiment, les travaux et le déménagement avec une

aide de 157 000 € du Conseil Général au titre de l'aide aux projets d'envergure.

C'est donc depuis le 3 janvier dernier que l'activité a pleinement démarré dans les nouveaux locaux grâce à un partenariat constructif entre la Communauté de Communes, Action 70, le Conseil Général et la Ville d'Héricourt.

Nous souhaitons la bienvenue à cette entreprise et à l'ensemble de ses salariés en espérant que d'autres entreprises suivront rapidement pour ainsi permettre au Pays d'Héricourt de continuer sa mutation économique.



Le Président Alain GAVOIS au micro



Les salariés au travail

Inauguration réussie pour l'hôtel d'entreprises



Traditionnelle coupure de ruban

A peine sorti de terre que l'Hôtel d'entreprises implanté sur la ZAC des GUINNOTTES affichait déjà complet.

Aussi le 12 septembre dernier, lors de l'inauguration en présence du Président du Conseil Général, de M. Jean-Michel VILLAUME, les élus et chefs d'entreprises ont bénéficié d'une visite guidée et commentée par les entreprises locataires.

L'hôtel d'entreprises propose en effet 4 cellules de 96 m² à 223 m² permettant à des jeunes entrepreneurs de démarrer et de développer leurs activités pendant une durée de 5 ans avec des coûts de location attractifs à hauteur de 3,10 € HT le m².

Ce programme a été réalisé au moyen d'un partenariat associant l'agence de développement économique Action 70 à la CCPH, qui a mis à disposition le terrain au moyen d'un bail à construction et s'est chargée de réaliser la plate forme, les parkings, d'amener les réseaux de poser les clôtures et la signalétique.

Le coût de l'opération pour la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt est d'environ 125 000 € HT mobilisant 35 000 € de subvention du Conseil Général et 25 000 € de subvention de l'Etat.

Action 70 a pour sa part construit le bâtiment de 563m² pour un coût de 235 000 € HT dont 59 000 € de subvention du Conseil Général et assure la gestion locative de cet espace.

Nous souhaitons la bienvenue et réussite aux 3 locataires :



M. TERECEK

- SARL La Verrine- Fenêtre du Lion dirigée par M. Sandor TERECEK - deux cellules louées - Travaux de Menuiserie bois et PVC
- SARL JS Fermetures gérée par M. Rachid SADKI - une cellule louée - Travaux de Menuiserie bois et PVC
- Transport Lucky administrée par M. Luc ARGENTIERI - une cellule louée Transport de marchandises et de

personnes

En générant 13 emplois, la réussite de ce projet montre l'utilité d'une telle structure pour le développement économique de la Communauté de Communes qui dispose encore d'une offre foncière importante pour poursuivre cette politique de développement.

La ZA des champs Frederic s'étoffe

2 sociétés viennent de s'implanter ZA des champs Frédéric au lieu et place de l'entreprise d'électricité Prévot qui s'est agrandie dans des nouveaux locaux à proximité.



■ Action Habitat est spécialisée dans la mise en œuvre de béton ciré d'intérieur mais pose également du carrelage, du placo ou de la peinture. Depuis peu, Action Habitat développe l'isolation des maisons par l'extérieur. Ce sont 5 personnes qui travaillent dans cette société.



■ APB, est une entreprise de ventes et d'applications de peintures, façades, carrelage et placo. Son effectif est de 22 salariés.

Ces 2 SARL, réunies dans le même bâtiment, travaillent autant pour les particuliers que pour les entreprises et collectivités locales. Nous leur souhaitons réussite.

Les Trophées de l'Entreprise mettent à l'honneur le Pays d'Héricourt



Tous les ans, Action 70 organise les Trophées de l'Entreprise dont l'objet est de valoriser le patrimoine économique de la Haute-Saône en mettant en avant les savoir-faire locaux, les compétences techniques et humaines par le biais des entreprises existantes.

La 9^{ème} édition organisée le 9 mai dernier s'est déroulée sur le Pays d'Héricourt et a été portée par la Communauté de Communes en partenariat avec le Conseil Général de la Haute-Saône, Destination 70, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

L'objectif de la soirée était de mettre en avant le dynamisme économique du

territoire et de favoriser la communication, la connaissance et les échanges entre les industries, les commerçants, les artisans, les entreprises de services, les entreprises de tourisme et les collectivités locales.

Cinq catégories ont été retenues et 12 entreprises ont été primées. Au cours de cette soirée, les entreprises ont été mise à l'honneur par la remise de trophées.

Catégorie Services				
Trophée «Développement»	Centrale Taxi (Châlonvillars)	Formation et Solutions Informatiques (Héricourt)	Stock Casse 70 (Brevilliers)	
Trophée «Jeune Entreprise»	Diagnostic Immobilier de l'Est (Chagey)	VI'DEAL (Couthenans)	Alios Ingénierie (Héricourt)	Cabinet Delplanque et Associés (Héricourt)
Catégorie Artisans				
Trophée «Développement»	Boulangerie Pâtisserie LEVAIN (Héricourt)	Coiffure Isa-B (Héricourt)	EDS Embellissement (Bussurel)	SARL PREVOT André (Héricourt)
Trophée «Dynamisme»	Balbimax (Châlonvillars)	H-ELEC (Vyans-le-Val)	Horloges Comtoises Converset (Héricourt)	
Trophée «Reprise d'entreprise»	Lagраста et Perney (Héricourt)	SARL ZEJ FRANCODEP (Héricourt)		
Catégorie Commerces				
Trophée «Dynamisme»	La Tour de Pizz (Héricourt)	Citron Vert (Héricourt)	Styl' Beauté (Héricourt)	
Trophée «Développement»	Parfumerie Christine (Héricourt)	Modus (Couthenans)		
Catégorie Tourisme				
Trophée « Identité et Attractivité du territoire »	Les Amis du Fort du Mont-Vaudois (Héricourt)	Ecole de musique (Héricourt)	Médiathèque F.Mitterrand (Héricourt)	
Trophée « Hébergement »	Meublé Mariey (Etoyon)	Chambre d'hôtes Gognat (Vyans-le-Val)		
Catégorie Industries				
Trophée «Reprise d'entreprise»	S2I Devillers (Héricourt)	APA Franche-Comté (Héricourt)		
Trophée «Innovation et dynamisme»	Packmat System (Héricourt)	Cinetic Automation (Héricourt)	Laser Evolution (Héricourt)	
Trophée «Spécial implantation»	A2E (Héricourt)			

Visites d'entreprises

Le 30 mai 2011, en présence de Denis SOMMER, 1^{er} Vice-président du Conseil Régional en charge du développement économique et de l'emploi, deux entreprises ont fait l'objet d'une visite sur site.

• **L'entreprise Francodep** est implantée à Héricourt dans un bâtiment de 950 m², faubourg de Belfort, dans la zone d'activité commerciale Salamon. La société est spécialisée dans le conseil d'aménagement

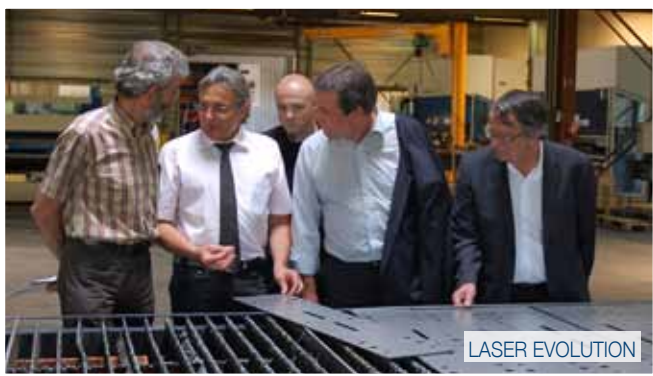
de magasin, la vente et l'installation de matériels pour les métiers de bouche.

L'établissement compte huit techniciens polyvalents, spécialisés dans le chaud et le froid et dispose de commerciaux avec une expérience confirmée en boulangerie, pâtisserie et autres laboratoires.

• **Laser Evolution** est une entreprise implantée à Bussurel, elle a été créée en 1997. La société fait partie du groupe « TP

Techni Partners » qui a pour vocation la sous-traitance industrielle. Le groupe est spécialisé dans la découpe laser, le pliage, l'usinage, la mécanique générale et la mécano-soudure.

L'entreprise compte un effectif de 18 personnes et réalise un chiffre d'affaire annuel de l'ordre de 4 Millions d'euros.



Habitat

HABITAT 2020, la CCPH s'engage

Après une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) menée tambour battant de 2005 à 2010, ayant permis de réhabiliter près de 580 logements, avec 2 225 000 € d'aides attribuées permettant de financer 7 897 000 € de travaux, la CCPH ne pouvait que poursuivre la dynamique enclenchée.

C'est ainsi que le 15 novembre 2010, la CCPH signait avec le Conseil Général de la Haute-Saône le Contrat Territorial HABITAT 2020 déclinant les grands domaines d'intervention que la Communauté de Communes a souhaité retenir en matière d'habitat.

La CCPH affiche son ambition de demeurer un territoire attractif fort de ses 21 000 habitants. La politique d'Habitat votée par l'assemblée repose sur un développement équilibré entre la ville centre d'Héricourt et les villages qui l'entourent sur la base d'une offre diversifiée de logements de l'ordre de 150 logements nouveaux par an répartis à part égale entre Héricourt et les 19 villages.

Afin d'être incitative, dans la poursuite de ce qui a été mis en œuvre depuis 10 ans, la CCPH a dégagé des crédits afin de soutenir les actions qui répondent aux thématiques suivantes :

- Développement d'un parc économe en énergie en lien avec le Programme « HABITER MIEUX » de l'ANAH, premier protocole signé en Haute-Saône
- Repérage d'îlots dégradés pouvant faire l'objet de traitements au titre du programme d'Intérêt Général de lutte contre l'habitat indigne
- Soutien et mobilisation des Propriétaires retraités autour des projets de maintien à domicile et de travaux en faveur de l'autonomie
- Appui aux communes dans le cadre de programmes de réhabilitation de logements communaux

Le Conseil Communautaire du 7 juillet 2011 a adopté la nouvelle politique Habitat de la CCPH et en a confié la gestion et l'animation à HRU-Développement Conseils. Chacune des actions permet de mobiliser des subventions, sous réserve de remplir les conditions d'intervention.



A noter que la CCPH a reconduit sa politique d'aide en faveur des façades.

Vous avez un projet ? Alors contactez-les ! Conseils gratuits et aide au montage des dossiers.

HRU-Développement Conseils
2, Place du moulin des Prés
BP 317 - 70006 VESOUL Cedex
Tél. : 03.84.75.94.43

Le Pôle énergie, un équipement à vocation régionale au service du développement durable



Avec la nouvelle réglementation thermique 2012 du bâtiment, toutes les constructions devront respecter les normes d'un bâtiment basse consommation. En 2020, les constructions devront être à « énergie positive », c'est-à-dire produire plus d'énergie qu'elles n'en consomment.

Le premier objectif du Grenelle Environnement est de réduire fortement la consommation énergétique dans le secteur du bâtiment. Pour répondre à ces questions de bâtiment « efficace », la Région Franche-Comté, dans le cadre du contrat de projets Etat-Région 2007-2013, a créé en 2009 le Pôle énergie Franche-Comté. Cette ré-

gie régionale est également soutenue par l'ADEME, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, la Ville d'Héricourt, le Conseil Général de la Haute-Saône et le lycée Louis Aragon.

Une équipe de 7 personnes qui s'engage chaque jour auprès des professionnels du bâtiment

Installé dans les locaux du lycée Aragon à Héricourt, la principale mission du Pôle énergie Franche-Comté est d'accompagner

l'ensemble des professionnels du bâtiment (entreprises, artisans, maîtres d'œuvre, formateurs et organismes de formation ...),

pour appliquer la nouvelle réglementation et intégrer la pratique des nouveaux principes techniques et constructifs.

■ CONSEILLER LES ARTISANS REGIONAUX

Le Pôle énergie Franche-Comté offre un service de conseil gratuit, personnalisé et indépendant. Il organise des visites de chantiers, des journées techniques de démonstration et des déplacements en groupe sur des salons professionnels.

■ FORMER ET INFORMER

Il met en place un service d'ingénierie de formation en étroite collaboration avec les lycées et les organisations professionnelles.

Il élabore aussi des formations innovantes à destination des enseignants et formateurs du bâtiment et accueille régulièrement des lycéens professionnels et artisans en formation.

■ VALORISER

Il met à disposition des outils qui permettent aux acteurs du bâtiment d'approfondir leurs connaissances et de faciliter le partage des savoirs (un site Internet dédié, un centre de ressources, une veille quotidienne pour être à la pointe de l'innovation et des technologies nouvelles, des outils pédagogiques...).

Construction d'un « bâtiment à énergie positive » à Héricourt

Le Pôle énergie Franche-Comté renforcera prochainement ses missions dans un espace dédié en s'installant dans un « bâtiment à énergie positive » (BEPOS) dont le chantier-école débutera fin 2011.

Cet équipement va permettre aux acteurs du bâtiment d'accéder à une vitrine régionale en matière de maîtrise énergétique et de qualité environnementale tant en phase travaux, qu'en phase fonctionnement.

Les performances thermiques et énergétiques seront constamment suivies et évaluées.

Ce lieu de « démonstrations » en partenariat avec les professionnels permettra de visualiser et comprendre les solutions techniques réunies dans ce bâtiment-école.

Sa conception technique et ses modes de fonctionnement répondent à un cahier des

charges très strict, tous liés à l'efficacité énergétique et à la qualité environnementale (bâtiment bioclimatique ; systèmes et matériaux constructifs innovants ; chauffage et ventilation performants et novateurs ...).

Un réel modèle « vivant » d'efficacité énergétique au service des professionnels, futurs professionnels et formateurs.



hériva, un service qui roule !



Après plus d'un an de fonctionnement, l'initiative de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt de créer un

service de Transport A la Demande est un réel succès puisque nous comptons à ce jour 550 adhérents.

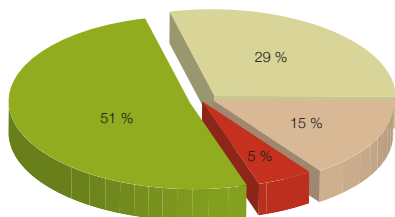
Hériva, le TAD

Si certains d'entre vous s'interrogent encore sur la signification du service et des poteaux installés dans les communes, nous nous réjouissons de constater que chaque mois ce sont plus de 500 prises en charge effectuées par Hériva représentant en moyenne 4700 kms de parcourus.

Par ailleurs, les connexions vers Belfort (via Essert et Bavilliers) sur le réseau Optymo et vers Montbéliard (via Mittan à Bethoncourt) sur le réseau CTPM ont fonctionné au-delà de nos prévisions puisque 275 tickets ont été vendus. La majorité des déplacements dans l'aire urbaine est tournée vers Belfort.

Afin de mesurer le degré de satisfaction de ce service, nous avons lancé une enquête auprès des usagers d'Hériva. Nous sommes particulièrement satisfaits du taux de retour de cette enquête puisque 44 % y ont répondu et nous remercions tous ceux qui ont pris le temps de remplir le questionnaire.

Avis global des abonnés



Le dépouillement a montré une très grande satisfaction quant à la création du service, à la gestion des adhésions par nos services, à l'accueil des chauffeurs.

Les personnes âgées ainsi que les personnes à mobilité réduite ont témoigné retrouver une indépendance et une autonomie dans leurs déplacements et donc dans leur vie quotidienne.

Toutefois, des marges d'amélioration existent du côté de la centrale de réservation et la promotion du service qui sont des pistes actuellement en cours d'examen.

Vous aussi, venez essayer le TAD !

Comment faire ?

- Remplir un bulletin gratuit avec une photo d'identité à la CCPH,
- Attendre la validation sous 48h,
- Réservez votre trajet aller et retour,
- Rendez-vous au point d'arrêt de départ prévu,
- Achetez le ticket dans le bus,
- Laissez-vous transporter !

Combien ça coûte ?

2 € le trajet en achat à l'unité

1,5 € le trajet par carnet de 10 tickets

Hériva, la Navette

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a mis en place une navette régulière sur la ville.

Après plusieurs mois de fonctionnement, le nombre d'utilisateurs s'est avéré insuffisant, nous invitant à nous réinterroger sur les horaires de circuit. C'est ainsi qu'à vu le jour un circuit gare-commerces concentré sur la matinée et le soir.

De fait, la navette Gare est depuis le 1^{er} avril 2011 réduite à 4 trajets quotidiens aux heures d'arrivée des TER avec un trajet au départ de la gare desservant 12 sites d'Héricourt.

Vous aussi, venez essayer la navette !

Comment faire ?

Rendez-vous à l'un des 12 points d'arrêts, Achetez le ticket dans le bus, Laissez-vous transporter !

Combien ça coûte ?

1 € le trajet en achat à l'unité

0,75 € le trajet par carnet de 10 tickets

10 € le trimestre

Horaires Navette Gare

Gare	6h58	7h53	18h00	18h35
Place Brosolette	7h00	7h55	18h02	18h37
C. Commercial des Chenovières	7h03	7h58	18h05	18h40
Chemin Vert	7h05	8h00	18h07	18h42
Centre Bretagne/Ecole Poincy	7h07	8h02	18h09	18h44
Centre Commercial Super U	7h09	8h04	18h11	18h46
Médiathèque - Tulene	7h12	8h07	18h14	18h49
Fbg Mtbelliard/Dollus - Parc Urbain	7h13	8h08	18h15	18h50
Communauté de Communes (CCPH)	7h14	8h09	18h16	18h51
47e RA/Jean Jaures	7h15	8h10	18h17	18h53
Gare	7h18	8h13	18h20	18h55

Angélique Couëdel, agent à la CCPH en charge du Transport A la Demande, interviewe Mme Vuillemot Marie-Pierre, usager régulier d'Hériva.



AC : Bonjour, et merci de prendre quelques minutes pour le bulletin de la CCPH. Vous habitez Coisevaux. Que pensez-vous de la création d'Hériva ?

MPV : C'est très bien, je ne conduis plus, je ne sortais plus. Je suis à nouveau autonome. Quand j'ai appris qu'il y avait un transport, ça a été un grand soulagement. J'ai une amie qui est intéressée et qui souhaite s'inscrire.

AC : A quelle fréquence utilisez-vous ce service ?

MPV : Environ 2 fois par semaine, cela dépend.

AC : Quelles sont les raisons principales de vos déplacements avec Hériva ?

MPV : Essentiellement, pour aller à la pharmacie et faire mes courses.

AC : Etes vous globalement satisfaite du service Hériva ?

MPV : Oui ! Les chauffeurs sont agréables et toujours de bonne humeur, ils ne montrent pas s'ils ont des soucis et me demandent comment je vais. Les chauffeurs sont très gentils. Quand on n'a pas le moral, on prend le bus et ça remonte le moral. Le problème, il faut le dire, c'est la centrale téléphonique, l'attente est parfois longue et on n'a pas toujours de réponse aussitôt, elle (la standardiste) dit qu'elle nous rappelle. J'apprécie quand c'est Elodie qui décroche.

AC : Avez-vous des remarques, des suggestions ?

MPV : Non. (Elle réfléchit) On me demande d'aller jusqu'à l'arrêt quand c'est un taxi qui vient me chercher. Ça ne me dérange pas d'aller jusqu'à l'arrêt au supermarché mais avec des courses, ce n'est pas facile.

AC : Merci beaucoup et c'est quand votre prochain transport ?

MPV : J'ai réservé Hériva pour aller à la Médiathèque demain matin.



M. Jean-Michel VILLAUME, Président du SMAU

Jean-Michel VILLAUME, Député maire d'Héricourt a succédé à Pierre MOSCOVICI comme Président du SMAU. Appelé communément « Aire urbaine » ou, par raccourci, « NEFC » (Nord-Est Franche-Comté), le bassin de vie Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle, au croisement de trois départements (Haute-Saône, Doubs et Territoire de Belfort), est le 1^{er} bassin démographique sur l'axe Strasbourg-Lyon. Il est marqué par une forte culture industrielle qui façonne son tissu économique.

Mais, cette entité de plus de 307 000 habitants qui combine, ambition et réalisme doit composer avec les **découpages administratifs et statistiques qui occultent la cohérence du bassin de vie** tout en mettant en évidence les faiblesses de ses composantes, prises individuellement. Pourtant l'Aire urbaine est une **évidence économique, une réalité sociale** et une **nécessité politique**. Elle est née du besoin d'associer des territoires, à la fois urbains et ruraux, au sein d'un ensemble solidaire pour faire face collectivement aux difficultés récurrentes liées à ses caractéristiques industrielles et, en même temps, peser intelligemment sur les décisions prises à des échelons supérieurs.

L'expérience acquise depuis 1984, date de la mise en place de l'Association Aire urbaine 2000, devenue depuis Syndicat mixte (SMAU), montre que le pari de l'unité, voulu par ses initiateurs, a été le meilleur bouclier face à l'adversité et le garant de la pérennité des activités et du savoir-faire local.

L'Aire urbaine, malgré les cycles et tempêtes économiques, demeure toujours le premier pôle économique de Franche-Comté et veille fièrement sur sa place de 1^{er} bassin industriel du Grand-Est.

La réalité **d'un seul bassin de vie** dépasse aujourd'hui la vision initiale fondée sur le développement **d'un bassin de coopérations entre collectivités**. Le fruit des réalisations, pensées, souhaitées et portées depuis plus de deux décennies favorise un élan vers un **bassin intégré unique** : création puis le développement de l'UTBM, la

L'Aire urbaine : s'affranchir du « mythe fondateur » !



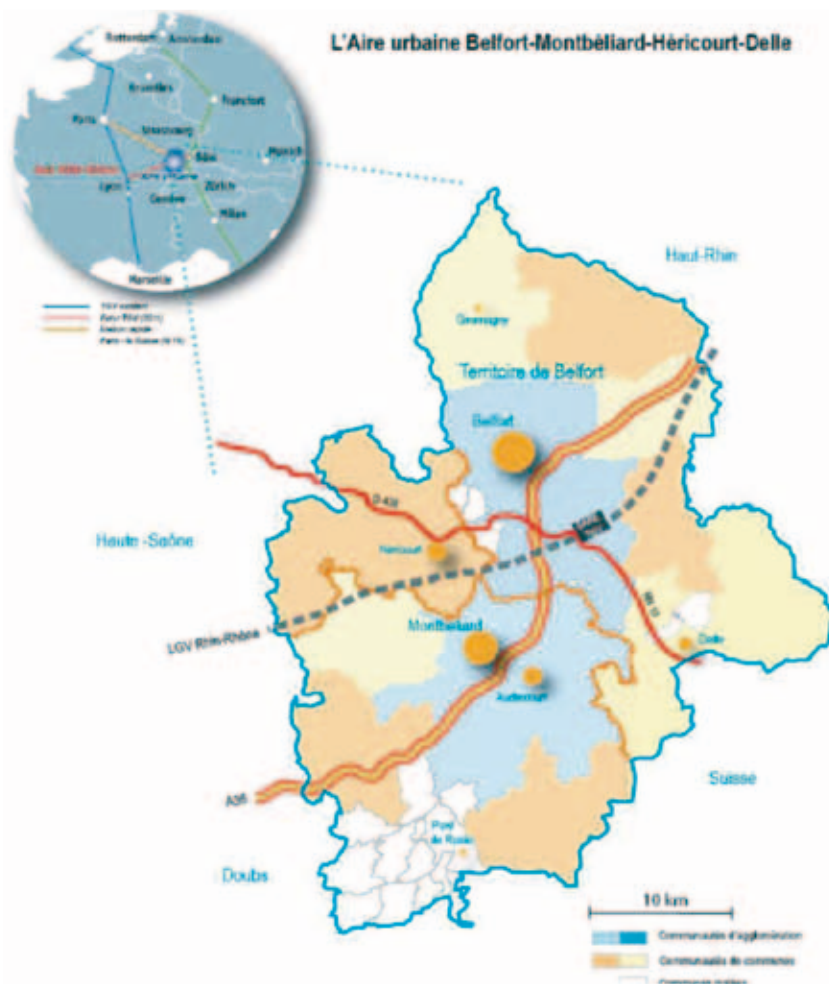
LGV et la gare TGV Belfort-Montbéliard, la mise à 2X2 voies de la RN 19 ou 2X3 voies de l'A36, la fusion administrative des centres hospitaliers, le site médian, le pôle régional d'énergie d'Héricourt, le crématorium et le centre de méthadone d'Héricourt, l'Axone, le futur parc des expositions de l'Aire urbaine, ...

Cette réalité, conjuguée à la réforme territoriale en cours, à la régionalisation des services stratégiques de l'Etat et à la refonte de fiscalité locale est une base de travail que le SMAU accompagne et souhaite anticiper.

L'option de la mise en place à l'horizon 2020 d'une seule entité administrative est une perspective réelle. Elle répond, tout d'abord, aux besoins des habitants mais aussi au nouvel environnement concurrentiel que générera le TGV Rhin / Rhône.

L'Aire urbaine dispose aujourd'hui de 2 formidables moteurs économiques : **l'Energie et les Transports**. Le XXI^e siècle devra concevoir de nouveaux modes de déplacement plus intelligents et plus économes en énergie, et l'Aire urbaine dispose d'ores et déjà de tous les atouts pour être audacieuse sur ce marché. La présence sur un rayon de 20 km à peine de 3 multinationales (PSA, Alstom et GE) est un atout de premier ordre, mais qui demande dans le contexte nouveau de **réinventer les liens entre les responsables politiques locaux et les entreprises**.

Après le « mythe fondateur », la nouvelle génération d'élus s'emploie donc à **donner un contenu visible et substantiel à une ambition collective** de plus en plus partagée au service de ce territoire d'excellence : l'Aire urbaine.



La CCPH soutient les projets communaux

Lors du débat d'orientation budgétaire pour 2011, le principe d'une enveloppe de fonds de concours aux communes a été adopté. C'est ainsi que le conseil communautaire du 7 juillet 2011 a déterminé les montants alloués à chaque commune selon une part fixe et une part variable par habitant sur la base de la population INSEE au 1^{er} janvier 2011.

Cette nouvelle politique de soutien aux dossiers communaux s'inscrit au cœur de nos objectifs d'un aménagement équilibré de notre territoire.

D'ores et déjà, plusieurs dossiers ont été déposés par les communes pour financer des projets divers. Les crédits utilisés en 2011 :

- **Etobon :**
 - Réfection d'un appartement locatif (3 339 €)
 - Création d'une piste en forêt communale (7 528 €)
- **Vyans le Val :** Construction d'une salle des fêtes (18 675 €)
- **Mandrevillars :** Travaux d'extension du réseau d'électricité et d'éclairage public (13 465 €)
- **Verlans :** Finition de l'aménagement de voirie du lotissement « Les Jardins du Cruay » (14 130 €)
- **Trémoins :** Réhabilitation de la Mairie (17 265 €)
- **Châlonvillars :** Création d'une Maison des Aînés (31 695 €)
- **Luze :** Extension de l'école (23 130 €)

BREVIILLIERS	21 990 €
CHAGEY	22 215 €
CHALONVILLARS	31 695 €
CHAMPEY	25 005 €
CHAVANNE	15 525 €
CHENEBIER	22 650 €
COISEVAUX	16 875 €
COURMONT	13 575 €
COUTHENANS	24 195 €
ECHENANS ss M^T VAUDOIS	19 695 €
ETOBON	16 470 €
HERICOURT	173 955 €
LUZE	23 130 €
MANDREVILLARS	15 315 €
SAULNOT	23 505 €
TAVEY	18 195 €
TREMOINS	17 265 €
VERLANS	14 130 €
VILLERS sur SAULNOT	14 370 €
VYANS-LE-VAL	18 675 €
TOTAL	548 430 €

Zoom sur le projet présenté par Luze

A la suite de la progression des effectifs scolaires qui touche principalement l'école maternelle, la commune de Luze a entrepris l'extension et la restructuration de son groupe scolaire en privilégiant la haute qualité environnementale.

Ce projet permettra, par une surface bâtie supplémentaire de 85 m² et un nouvel aménagement extérieur, d'améliorer la capacité et la qualité de l'accueil des élèves.

La CCPH participe financièrement à ce projet à hauteur de 23 130 € pour un coût total du projet de 189 488,15 €.

Les travaux sont en cours



La nouvelle Ecole de Musique d'Héricourt

Perspective de l'Ecole de Musique



Les locaux de l'Ecole de Musique, actuellement au faubourg de Montbéliard, étant devenus inadaptés, la Ville a entrepris de la transférer dans les anciens bâtiments militaires du quartier Maunoury. En effet, ce nouvel espace permettra aux élèves d'avoir plus souvent l'occasion de jouer en formation qu'en soliste.

La CCPH participe financièrement en reconnaissant ce projet d'intérêt communautaire pour la partie école de musique.

Le fonds de concours attribué par la CCPH s'élève à 220 000 € sur la base du montant estimatif des dépenses fixé à 1 698 700 € HT.

Une nouvelle jeunesse pour la gare d'Héricourt

La gare d'Héricourt a été inaugurée le 8 octobre 2011 par Eric FREYSSELINARD, Préfet de la Haute-Saône, Martine PEQUIGNOT, Vice-présidente de la Région, Jean-Michel VILLAUME, Député-maire d'Héricourt, Fernand BURKHALTER, Président de la CCPH et Yann SAURET, Directeur du développement de l'Agence gares Bourgogne Franche-Comté, en présence de nombreux élus du Pays d'Héricourt.



La liaison routière

décomposé en 3 phases qui ont nécessité un investissement total de 1 325 139 € HT:

- La création d'une liaison routière spécifique devant la gare sous la maîtrise d'ouvrage de la Ville d'Héricourt pour un coût de 559 752 € HT.
- L'espace multimodal s'est concrétisé par la réhabilitation des abords et des accès de la gare avec la création d'un parking de 53 places, dont deux réservées aux personnes à mobilité réduite, un accès piéton, un accès cycles, un dépôt minute et un accès aux autocars pour un coût total de 696 887 € HT. La navette gare d'Héricourt de la CCPH propose 4 trajets quotidiens au départ et à l'arrivée des TER via un circuit interne à Héricourt.
- La réfection des façades du bâtiment voyageurs qui s'est élevée à 68 500 € HT.

La gare d'Héricourt remplit désormais pleinement son rôle au sein de l'Aire Urbaine et offre l'opportunité pour le Pays d'Héricourt de profiter des trois nouvelles liaisons TER directes vers Lyon qui seront opérationnelles dès le 11 décembre.

Devant le rayonnement du projet qui dépasse les limites du Pays d'Héricourt, et compte tenu des logiques d'aménagement du territoire qui nous connectent à l'aire urbaine, la CCPH a souhaité soutenir ce dossier, et c'est un fonds de concours total de 103 000 € qui a été affecté à cette opération.

Depuis 2008, la gare est desservie par 22 TER par sens et par jour contre 15 auparavant, ce qui a augmenté considérablement le nombre d'usagers, puisque ce sont près de 700 voyageurs quotidiens qui sont dénombrés en gare d'Héricourt.

Ce projet initié par la Ville d'Héricourt avec les partenariats de la SNCF, de RFF, de l'Etat, de la Région et de la CCPH s'est



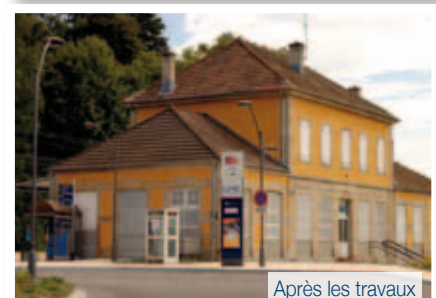
Le parking de la gare



L'accès piétons



Pendant la rénovation



Après les travaux

La cuisine centrale intercommunale prochainement opérationnelle



Malgré quelques mois de retard sur le calendrier prévu en raison d'une entreprise de gros œuvre défailante, les travaux de la cuisine centrale se poursuivent.

Cet équipement technique est dimensionné pour produire les repas des élèves de maternelles et primaires qui fréquentent les 7 pôles périscolaires

(Coisevaux, Saulnot, Héricourt, Chenebier, Echenans-sous-Mont-Vaudois, Bussurel-Vyans, Châlonvillars). La qualité gustative est un critère attendu par les familles et un des objectifs de la CCPH.

Ce sont en moyenne 450 repas par jour qui seront confectionnés par nos équipes puis livrés en liaison chaude aux pôles, ce qui représente un volume annuel de près de 80 000 repas.



M. Mickaël COULON (à droite), chef de cuisine et Thomas PILLODS, son second



Le Pôle périscolaire de Châlonvillars sera labellisé BBC

Les travaux du Pôle périscolaire de Châlonvillars avancent et la livraison du bâtiment est prévue pour le 1^{er} trimestre 2012.

Ce pôle vient clôturer le programme d'investissement pluriannuel que la CCPH a engagé afin d'offrir aux enfants des équipements dédiés à l'animation et adaptés à leurs besoins.

Rappelons qu'ont été construits successivement les pôles de Coisevaux, Chenebier, Echenans, Héricourt et Saulnot, sachant que les locaux de Bussurel/Vyans ont été de leurs côtés réaménagés.



■ La particularité du Pôle de Châlonvillars est qu'il sera le premier bâtiment communautaire conçu selon les normes Bâtiment Basse Consommation en faisant appel à la géothermie et à une ossature bois.



■ Les premiers tests d'étanchéité à l'air se sont tenus le 13 octobre, les artisans ayant au préalable reçu une formation par le bureau d'étude Crittbois. Chantier à suivre...



Des vacances réussies en centre de loisirs

Malgré une météo plutôt mitigée sur le mois de juillet, les pôles périscolaires de la Communauté de Communes ont connu une affluence plutôt ensoleillée. 4 structures étaient ouvertes sur le mois de juillet : le pôle d'Echenans, de Coisevaux, de Saulnot et d'Héricourt. En moyenne, 186 enfants par jour ont été accueillis sur l'ensemble du territoire.

Les enfants avaient le choix de s'inscrire selon des thèmes évocateurs à leurs yeux. Ils ont pu partir à la conquête du Far West à Coisevaux ou se glisser dans la peau d'aventuriers à travers KOH-LANTA sur Saulnot. Les plus experts se sont inscrits à Echenans afin de mesurer leurs capacités à travers le thème des « Records ». Le pôle d'Héricourt quant à lui a baigné les enfants « Au cœur de la nature ».

Sur le mois d'août, seul le pôle Cadet Rousselle d'Héricourt a ouvert ses portes avec des effectifs en forte hausse autour du thème des « Indiens et des trappeurs ».



Activités autour des abeilles au Haut du Them

Les enfants ont pu dormir sous la tente, une première expérience pour certains enfants qui ne demandent qu'à recommencer.

Parallèlement, 2 séjours communautaires de 4 jours et 3 nuits ont été proposés pour l'ensemble des structures de la Communauté de Communes. 30 enfants en juillet et 15 en août sont partis à la Maison de la Nature des Vosges Saônoises au Haut du Them. Au programme : activités autour des abeilles, dégustation de miel,

confection de pizzas dans le four à pain, pêche de petites bêtes, land art...Un programme pédagogique riche et varié où l'enthousiasme des enfants était de mise à la sortie du bus.

26 agents ont été mobilisés pour faire de ces deux mois de vacances un moment mémorable où le quotidien du reste de l'année a été mis entre parenthèse pour laisser la place à l'imaginaire et au merveilleux.



Sortie poney



Montage de tente



Baignade à Brognard



Journée pêche

La Ludothèque, un nouveau service pour petits et grands



Venez adhérer pour jouer et emprunter des jeux

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt propose, à la Maison de l'Enfant, depuis le mois de mars 2011, un nouveau service à la population avec la Ludothèque.

La Ludothèque est un équipement culturel où les enfants peuvent pratiquer des jeux libres et des animations ludiques. Ce lieu est géré par une animatrice qui a pour mission de « donner à jouer » aux enfants. Dans un cadre agréable, aménagé et animé, les jeux et les jouets sont rassemblés en collections et constituent autant d'invitations à jouer et de plaisir à partager.

Il n'y a pas d'âge pour jouer alors on vous attend.

La Ludothèque comporte plus de 300 jeux de règles, de stratégie, de rôles, de plateaux, de hasard, de cartes, d'adresse....

Ce nouveau service s'adresse à tous les publics, adultes et adolescents compris et a 4 vocations principales :

- Le prêt de jeux pour une durée de 3 semaines
- Un lieu de jeux sur place pour les enfants de 1 à 12 ans
- La mise en place d'ateliers jeux auprès des pôles périscolaires ou des centres de loisirs
- La proposition d'animations à thèmes ponctuelles en soirée ou le week-end.

Semaine Toute Petite Enfance, une première à Héricourt !



Du 23 au 28 mai 2011 s'est déroulée la première semaine dédiée à la Toute Petite Enfance (0-4 ans) qui a été organisée et mise en œuvre par les services de la CCPH en partenariat avec le CCAS d'Héricourt et le soutien de la CAF.

Différentes actions ont été menées au cours de la semaine pour fédérer les acteurs de la Petite Enfance autour d'un projet commun en associant les parents dans la réflexion et faire connaître les modes d'accueil disponibles sur le territoire et plus particulièrement la Maison de l'Enfant.

Le bilan est positif car 119 enfants et 185 adultes ont participé aux différentes actions de cette semaine : une conférence, des ateliers artistiques, la projection du film « Bébé », un spectacle musical, la présentation des nouveaux jeux de la Ludothèque et les portes ouvertes de la Maison de l'Enfant.



Une bonne initiative sur toute une semaine. A renouveler.

Inauguration du pôle de Saulnot

Le pôle de la Roselière a ouvert ses portes en janvier 2010 et a été inauguré le 9 octobre 2010. La cérémonie présidée par M. Christian GAUSSIN, Maire de Saulnot s'est déroulée en présence de M. Eric FREYSSELINARD, Préfet de la Haute-Saône, M. Jean-Pierre MICHEL, Sénateur, M. Fernand BURKHALTER, Président de la CCPH et de nombreux élus de la CCPH.

Face à l'augmentation constante du nombre d'inscrits au SIVU la Roselière, les élus ont décidé de construire un pôle

attenant à l'existant mais complètement indépendant de celui-ci. En effet, l'accueil des enfants se faisait dans les locaux de l'école avec des espaces partagés.

Les travaux ont débuté en mai 2009 et le coût du projet s'est élevé à 334 000 € HT avec des participations de l'Etat du Conseil Général et de la CAF.

Ce nouveau pôle accueille dorénavant les enfants sur les temps périscolaires du matin, du midi et du soir, mais également en juillet et pendant les petites vacances, dans le cadre d'un accueil de loisirs.



Emploi - Insertion

Le PLIE du Pays d'Héricourt, dispositif unique en Haute-Saône

La CCPH contribue à la mise en œuvre d'actions liées à l'emploi et à l'insertion professionnelle à travers un Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi. Ce dispositif, unique en Haute-Saône, permet de cofinancer grâce à des fonds européens des projets portés par des structures locales en faveur des demandeurs d'emploi domiciliés sur le territoire communautaire. Il mobilise l'ensemble des partenaires socio-professionnels du territoire (Services sociaux, organismes de formation, structures d'insertion, services de l'emploi, ...).

330 personnes ont ainsi été concernées entre 2008 et 2010.

Par ailleurs, la Communauté de Communes s'attache à dynamiser l'offre d'emploi locale. Une clause de promotion de l'emploi est systématiquement incluse dans les marchés publics de travaux portés par la CCPH ou par les communes adhérentes : il s'agit là de demander aux entreprises intervenant sur ces chantiers de proposer un poste de travail à des demandeurs d'emplois locaux rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi. Cette démarche a permis à une vingtaine de personnes d'accéder à une activité salariée et

de reprendre ainsi contact avec le monde de l'entreprise en partenariat avec des agences de travail temporaire. Au total, ce sont à ce jour presque 6000 heures de travail qui ont ainsi été proposées à ces personnes.

Pour 2011, ce sont 10 actions qui sont engagées avec nos partenaires : Pôle Emploi, R2D, Fripiev, ADCH, Jardins, IDé et INEO, service appui emploi de l'association d'Hygiène sociale de Franche-Comté.

Le budget 2011 consacré au PLIE est d'environ 445 000 € dont 183 000 € de fonds européens et 60 000 € de fonds propres de la CCPH.

Quelques chantiers concernés par la clause d'insertion :



Mise à 2x2 voies de la RD 438 (chantier porté par le Conseil Général de Haute-Saône)



Aménagement de la traversée de Tavey



Construction du Pôle Périscolaire de Saulnot



Hôtel d'entreprises

D'autres chantiers sont en cours de projet à Tavey, Trémoins, Saulnot. La construction de l'hôpital médian à Sevenans fera également l'objet d'une démarche similaire en partenariat avec les acteurs de l'emploi à l'échelle de l'aire urbaine.

Ecole de musique

Agenda des manifestations musicales de décembre 2011 à février 2012

• DECEMBRE

SAMEDI 10 À 20H30

Concert d'hiver de l'OHVH dirigé par Dominique Defaux

Halle M. Cerdan à Héricourt

Un programme éclectique pour tous les publics – avec la participation de quelques élèves de l'Ecole de Musique.

• JANVIER

DIMANCHE 29 À 17H00

Concert Jeunes solistes

Salle J Robein à Héricourt

L'Ecole de Musique met ses «grands» élèves en valeur en leur permettant de se produire en solistes dans des œuvres du grand répertoire de leur instrument.

• FEVRIER

SAMEDI 4 À 17H00

Concert de la classe de piano autour des œuvres du compositeur Bela Bartok.

Salle Jean Robein à Héricourt

Les élèves et les professeurs proposeront au public un exposé sur la vie et les œuvres de Bartok.

SAMEDI 18 À 20H30

Les professeurs et les grands élèves se produiront dans des œuvres musicales ayant pour thème : «Musiques, contes et féerie».

Salle des Fêtes à Héricourt



Musique en Héricourt

Esprits frappeurs

Trio de percussionnistes

Samedi 21 janvier 2012 à 20h30

Salle des fêtes Héricourt

Interprètes : Stanislas Bujok, Didier Latrassé et Lionel Tessier

Ce trio de percussionnistes nous plonge dans un univers de sons étranges, envoûtants et magiques, entremêlés de chants traditionnels. Leur répertoire puise ses sources en Europe mais aussi dans les rythmes africains, sud-américains et japonais. Un spectacle de percussion détonnant, plein d'énergie et d'originalité.

Feeling Brass Quintet

Romain LELEU et ses cuivres

Samedi 11 février 2012 à 20 h 30

Salle des fêtes d'Héricourt

Interprètes : Romain Leleu et Loïc Sonrel, trompettes ; Sébastien Tuytten, cor ; Nicolas Moutier, trombone ; Frédéric Marillier, tuba. Savant mélange de rigueur musicale et de décontraction scénique, le Feeling Brass Quintet nous offre une prestation originale où les qualités sonores de chaque instrument sont mises en valeur.

Danses anciennes et pièces légères

Orgue positif, clavecin et nyckelharpa

Samedi 14 avril 2012 à 20 h 30

Temple d'Héricourt

Concert varié où la nyckelharpa, superbe instrument, démontrera toutes ses possibilités. Les morceaux joués (17ème et 18ème siècles) seront courts, vifs et légers et feront intervenir les instruments en solistes ou associés.

Boann

Musiques celtiques et scandinaves

Samedi 24 mars 2012 à 20 h 30

Temple d'Echenans

Interprètes : Céline Archambeau, chant, harpe celtique ; Eléonore Billy, chant, nyckelharpa, violon ; Gaëdic Chambrier, mandocello, guitare, cajon, udu, sanza ; Jean-Luc Lenoir, chant, guitare, crwth, cornemuse.

Alternant les ambiances glacées et le feu des danses, la voix et les instruments étranges et fascinants des traditions celtiques et scandinaves, Boann vous embarque sur un drakkar entre Elseneur et la ville d'Ys.

Inauguration de la Maison de la Convivialité de Verlans

Dans le cadre de l'essor de la commune de Verlans, où le nombre d'habitants est passé de 109 en 2000 à 180 actuellement, la construction d'une salle de convivialité était devenue une nécessité. En effet, le seul local disponible pour organiser diverses manifestations était celui de la Mairie qui n'était pas adapté aux personnes à mobilité réduite et avait une capacité limitée.



Le maire Luc BOULLEE a présidé l'inauguration qui a eu lieu le 14 mai dernier, en présence de parlementaires, des conseillers généraux, M. Fernand BURKHALTER et M. Jean-Jacques JOLY, et de plusieurs maires de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. Tous ont salué sa ténacité pour inscrire cette construction dans un plan d'élaboration d'économies d'énergies et de développement durable.

Ce Bâtiment Basse Consommation dispose de panneaux solaires et d'une cuve de récupération d'eau de pluie ainsi qu'un sous-sol de 150 m² aménagé en atelier municipal. De plus, il a été construit au centre du village et la commune a aménagé un chemin piétonnier pour le relier à l'espace de jeux et à l'abri de bus existant.

Le coût du projet s'élève à 524 000 € dont une partie a été subventionnée par l'Etat, le Conseil Général, la Région, l'Ademe et la réserve parlementaire du Sénateur.

Saluons cette action qui a permis de recevoir le conseil communautaire lors de sa séance du 7 juillet dernier.

Inauguration de la chaufferie bois de Champey

Étant une commune propriétaire d'un patrimoine forestier important, 480 ha de forêt, la commune de Champey s'est dotée d'une nouvelle chaufferie automatique au bois qui s'accompagne d'un réseau de chaleur.

Mis en service en octobre 2010, ce nouvel équipement a été inauguré le 10 septembre 2011, lors d'une cérémonie présidée par M. Jean VALLEY, Maire de Champey en présence de M. Eric FREYSSELINARD, Préfet de Haute-Saône, M. Yves KRATTINGER, Président du Conseil Général, M. Jean-Michel VILLAUME, Député-maire d'Héricourt, M. Fernand BURKHALTER, Président de la CCPH et Conseiller Général d'Héricourt Ouest, Mme Martine PEQUIGNOT, Vice-présidente du Conseil Général et M. Paul-Marie GUINCHARD, Directeur de l'Ademe.

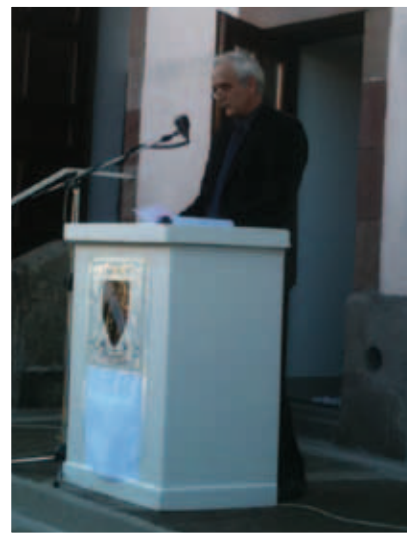
Le projet qui s'inscrit dans une démarche environnementale se décompose en deux grands axes :

- La chaufferie au bois permet de desservir la mairie-école, le local du Centre de Première Intervention et les futurs logements OPH

- Le réseau offre quant à lui la possibilité aux habitants privés présents sur le parcours de se raccorder.

Le coût de l'opération s'élève à 896 906,67 € HT avec des participations de l'Ademe, du Département, de l'Union Européenne et du Conseil Général.

D'autre part, cette réalisation conforte l'économie locale puisque la totalité des coûts de fonctionnement est injectée dans l'économie de proximité sous forme d'achat de plaquettes forestières, de transport, de main d'œuvre pour la conduite et l'entretien de l'installation. Enfin, elle diversifie et conforte les postes des agents territoriaux.



Médiathèque et crèche



Après plusieurs années de réflexion, le conseil communautaire dans sa séance du 7 juillet 2011 a décidé de franchir un nouveau cap en décidant d'ajouter deux nouvelles compétences à effet du 1^{er} janvier 2012.

Il s'agit tout d'abord de la Médiathèque François MITTERRAND dont le rayonnement intercommunal exigeait naturellement un

transfert de cet équipement géré par la Ville d'Héricourt à la Communauté de Communes. En devenant intercommunale, la Médiathèque développera des liens privilégiés avec les bibliothèques de villages et leurs bénévoles.

La seconde compétence concerne la structure multi accueil gérée par le CCAS d'Héricourt donnant ainsi à la CCPH toute

la compétence petite enfance puisque le Relais Assistante Maternelle est déjà intercommunal.

Les procédures administratives sont lancées en direction des communes qui doivent se prononcer sur la modification des statuts de notre groupement d'ici le 15 décembre prochain.



Le viaduc de la Lizaine à Héricourt



Le tunnel de Chavanne



Communauté de Communes du Pays d'Héricourt

Maison du Territoire - 3, rue Martin Niemöller - 70400 HÉRICOURT - Tél. : 03 84 46 98 70 - Fax : 03 84 46 98 71

Mail : contact@cc-pays-hericourt.fr

Directeur de publication : Fernand BURKHALTER

Comité de rédaction : Jean-Claude KUBLER, Fabrice VRILLACQ, Katia NOWINSKI